

ASSEMBLÉE NATIONALE

14 novembre 2024

PLFFG 2024 - (N° 538)

Commission	
Gouvernement	

AMENDEMENT

N° 55

présenté par
M. Bouloux**ARTICLE 4****ÉTAT B****Mission « Recherche et enseignement supérieur »**

Modifier ainsi les autorisations d'engagement et les crédits de paiement :

Programmes	Autorisations d'engagement suppl. ouvertes	Autorisations d'engagement annulées	Crédits de paiement suppl. ouverts	Crédits de paiement annulés
Formations supérieures et recherche universitaire	0	0	0	0
<i>dont titre 2</i>	0	0	0	0
Vie étudiante	0	0	0	0
Recherches scientifiques et technologiques pluridisciplinaires	0	0	0	0
Recherche spatiale	0	-100 000 000	0	-100 000 000
Recherche dans les domaines de l'énergie, du développement et de la mobilité durables	0	0	0	0
Recherche et enseignement supérieur en matière économique et industrielle	0	0	0	0
Recherche duale (civile et militaire)	0	0	0	0
Enseignement supérieur et recherche agricoles	0	0	0	0
<i>dont titre 2</i>	0	0	0	0
TOTAUX	0	-100 000 000	0	-100 000 000
SOLDE		+100 000 000		+100 000 000

EXPOSÉ SOMMAIRE

Alors que le Gouvernement envisage d'annuler plus de 10% du budget consacré à la recherche spatiale, soit 100 millions d'euros en AE et en CP pour les crédits du programme 193 « Recherche spatiale », il importe, au contraire de soutenir la trajectoire qui était initialement prévue dans le cadre de la loi de programmation pour la Recherche (LPR).

En effet, la baisse des crédits envisagée par le Gouvernement est en contradiction avec le contexte actuel marqué par une augmentation très significative des budgets consacrés à la politique spatiale par les autres puissances mondiales.

De plus, l'émergence de nouveaux pays sans activités spatiales jusqu'à présent combinée à l'arrivée d'acteurs privés qui investissent le secteur avec des approches innovantes exacerbant la concurrence mondiale justifient le renforcement de l'engagement de l'État dans la politique spatiale.

Le présent amendement a en conséquence pour objectif de revenir sur les annulations de 100 millions d'euros en AE et en CP proposées par le Gouvernement sur le programme Recherche spatiale.